

COMPTE RENDU REUNION DU CMJ

**Mercredi 8 avril 2026 à 10H00
Salle du Tribunal**

Etaient présents :

- END Gauthier
- BROQUARD Louis
- JOCHEM Axel
- RUPPERT Léa
- RACADOT Léonie

Absents excusés :

- STAUT Cassandre
- BEDRANE Anice

Assistaient également à la réunion :

- **BENEDIC Isabelle : Vice-Présidente CMJ – Conseillère Municipale**
- COLLIN Delphine : Conseillère Municipale
- END Alexia, parent.

Madame la Vice- Présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal Jeunes et aux autres personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Préparation de la soirée Karaoké 7 mai 2026
2. Organisation de la commémoration du 8 mai 2026
3. Date à retenir

1. Préparation de la soirée karaoké

Les membres du CMJ ont échangé sur l'organisation du déroulement de la soirée Karaoké. Début de la soirée à 17h00 pour les membres du CMJ au Foyers Georges de La Tour, où se déroulera celle-ci. Les participants eux arriveront à 18h00. Il a été décidé que chaque enfant, à son arrivée, choisira deux chansons qui seront déposées dans une corbeille. Un tirage au sort sera ensuite effectué afin de déterminer l'ordre de passage pour chanter. Il a également été prévu que les adultes prépareront en amont un barbecue (sandwich saucisse, chips et glace) afin de permettre aux participants de se restaurer. Si les conditions météorologiques le permettent, le repas se déroulera derrière l'espace vert du Foyer. Une participation de 5 euros par personne sera demandée pour la soirée.

2. Organisation de la commémoration du 8 mai 2026

Dans le cadre de la commémoration du 8 mai, il a été prévu par les membres du CMJ la lecture de quelques strophes du poème « Liberté » de Paul Eluard. A l'issue de cette lecture, chaque membre participera à un portage symbolique en présentant une lettre du mot « Liberté », formant ainsi une action collective et solennelle.

3. Dates à retenir

DATE	DESIGNATION	HORAIRE LIEU
13 mai 2026	Jeux société	14h00 à 16h30 EHPAD
11 juin 2026	Pêche	14h00 à 17h00 Chez Isabelle
13 juin 2026	Cross des Blessés	A définir

La séance est levée à 11h.

La Conseillère Municipale déléguée ,
Isabelle BENEDIC

